CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88620** **VALABLE JUSQU'AU** **24/09/2027**

ÉDITÉ LE 03/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2010

Raison sociale : LAURENT DEDON EURL

Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 02/07/2026

Capital : 150 000

5 ALLEE DES CAPUCINES
LA CALIFORNIE
83320 CARQUEIRANNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Toulon

Siret : 530 272 731 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9008445 29

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145298236

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145298236

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 04 94 75 15 37 **Fax :** 04 94 75 15 37

Portable : 0609747137

Responsabilité légale :
DEDON LAURENT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Site Internet : http://www.laurentdedon.com

E-mail : laurent.dedon@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 389 961 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	4	14/04/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/07/2026 11:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.